



LIVRY-SUR-SEINE

Mairie de LIVRY-SUR-SEINE

PLACE DE L'EGLISE

77000 LIVRY-SUR-SEINE

Téléphone : 01-60-68-25-83

Télécopie : 01-60-68-21-68

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 DECEMBRE 2013**

date de convocation:

5 décembre 2013

Nombre de Conseillers :

En exercice: 18

présents : 15

votants : 16

L'an deux mille treize, le treize décembre à vingt heures trente, légalement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Michel LE MAOULT, Maire,

Etaient présents	M. LE MAOULT, Maire, M LAATAR, GERVAIS, PERRIER, Mme BERTON, M. BAILLY Adjoints Mme GEOFFROY, M. SIMON, Mme GUIEBA, M. CHANTOISEAU, DUCAT, VALEMBOIS, PLANES, Mme GUEGAN, M. DAGRON
Absents excusés	M. LEBER, REGUILLO-LARA
Pouvoir	Mme TONNELIER donne pouvoir à M. GERVAIS
Secrétaire de séance	Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. SIMON ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

I APPROBATION DU COMPTE-RENDU PRECEDENT

APPROUVE le compte rendu de la séance du 9 octobre 2013

II DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

DESIGNE M. SIMON comme secrétaire de séance.

III INFORMATIONS GENERALES

M. le Maoult informe notamment :

- De l'avancement des travaux au Fief du Pré,
- Du planning des vœux des communes de la CAMVS.

M. Perrier relate les différents échanges lors de la réunion publique relative à la réforme des rythmes scolaires avec les parents d'élèves mercredi 11 décembre 2013.

IV LISTE DES DECISIONS DU MAIRE

PREND ACTE des décisions du Maire.

V FINANCES – Rapporteurs Mme Guégan, M. Le Maoult et Laâtar

APPROUVE la décision budgétaire modificative n°3, Budget commune

FIXE la surtaxe Eau Potable à 0.45 € /m3 à compter du 1er janvier 2014

APPROUVE les conventions pour la mise en place de la télérelève : convention d'occupation domaniale pour l'hébergement de passerelles (Château d'eau) et convention d'occupation domaniale de répéteurs sur les supports d'éclairage public

APPROUVE l'autorisation d'engager, mandater et liquider les dépenses d'investissement, exercice 2014

VI AFFAIRES GENERALES – Rapporteurs M. Le Maoult, Ducat

APPROUVE la convention portant mise en commun des services informatiques de la CAMVS et de la commune (mutualisation)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H50.

Michel LE MAOULT, Maire